

fait perdre confiance en lui c'est à cause qu'il ne s'en est pas tenu aux devis, qu'il n'a pas tenu compte de ma manière de voir et de mon interprétation des devis.

Q. Nous arriverons là dans un moment, M. Lumsden. Néanmoins, autant que le caractère et la réputation de ces deux employés supérieurs du district "B" sont en jeu, il n'y a rien à leur reprocher, si ce n'est que...?—R. Que je ne m'entendais pas avec eux.

Q. Parce qu'ils avaient une idée bien différente de la vôtre sur leur responsabilité?—R. Oui.

Q. Parce qu'en leur confiant des responsabilités vous leur aviez aussi accordé une certaine confiance qu'ils n'ont pas su conserver. Est-ce bien cela?—R. Oui.

Q. Ensuite, nous arrivons aux ingénieurs sous leurs ordres, les ingénieurs de division et les ingénieurs locaux?—R. Oui.

Q. Et ce que vous dites des employés supérieurs est-il applicable à ceux-là aussi?—R. Oui.

Q. Vous n'avez rien à leur reprocher excepté qu'ils différaient d'opinion avec vous?—R. Que leur classification ne s'accordait pas avec l'idée que je m'en étais faite.

*Par le Président :*

Q. Je suppose que cela se résume à une différence d'opinion?—R. Une différence d'opinion sur l'interprétation des devis.

*Par M. Smith :*

Q. A propos de l'autorité exercée sur les ingénieurs après leur nomination, y en a-t-il eu quelqu'un de démis pendant que vous étiez là, M. Lumsden?—R. Je crois que oui. Oui, il y en a eu.

Q. Qui a recommandé leur démission?—R. J'ai reçu—je me rappelle que l'un d'eux était un M. Miles. Il fut démis sur une plainte que je reçus du sous-ingénieur, laquelle je transmis aux commissaires, et il reçut son congé.

Q. Vous avez recommandé sa démission?—R. Oui.

Q. Je crois qu'il y eut un autre homme de démis?—R. Il y eut, je crois, un ou deux ingénieurs locaux du district "B" démis, mais je ne me rappelle pas avoir fait aucune recommandation à propos d'eux, ni je ne me souviens de leurs noms.

Q. On m'informe, M. Lumsden, qu'il n'y a jamais eu d'ingénieur de démis sans que vous ayiez recommandé cette démission. C'est ce qu'on me dit?—R. Je ne me rappelle pas avoir recommandé la démission de ces hommes; de fait, je crois que l'un d'eux fut démis sans que je le sache.

Q. Le major Hodgins a-t-il été démis sur votre recommandation?—R. Oui.

*Par le Président :*

Q. La Commission a-t-elle jamais refusé de mettre à effet une de vos recommandations pour la démission d'un ingénieur?—R. Non.

*Par M. Smith :*

Q. J'allais moi-même poser cette question. Pendant toute la durée de votre service, les commissaires ont-ils jamais refusé de donner effet à une de vos recommandations pour la démission d'un ingénieur?—R. Non, je ne pense pas.

Q. Ainsi, la Commission nommait les ingénieurs sur votre recommandation, les démettait sur votre recommandation, et n'a jamais gardé un homme dont vous aviez recommandé le renvoi. C'est réellement la position, n'est-ce pas?—R. Je ne crois pas qu'elle s'y soit opposée; de fait, je crois que je n'ai jamais fait une plainte.

M. LUMSDEN.